

Les emprunts au français en montagnais

Lynn Drapeau

Numéro 10, 1980

Inuktitut et langues Amérindiennes du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800084ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800084ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Drapeau, L. (1980). Les emprunts au français en montagnais. *Cahier de linguistique*, (10), 29–49. <https://doi.org/10.7202/800084ar>

LES EMPRUNTS AU FRANCAIS EN MONTAGNAIS

L'étude exhaustive des mécanismes d'emprunts d'une langue à une autre est une tâche complexe qui exige du chercheur qu'il interroge les contraintes tant linguistiques que sociolinguistiques qui conditionnent les emprunts relevés et l'étendue de la diffusion de ces items dans la communauté. Mon travail s'inscrit pour l'instant dans une optique beaucoup plus modeste ; mon objet est double : d'abord présenter et analyser les emprunts observés et ensuite montrer à la lumière de données tant historiques que synchroniques que les emprunts du montagnais au français ont donné lieu, du moins à Bersimis, à une règle particulière de formation de mot. Les mots français sont empruntés en quelque sorte comme morphèmes dépendants et sont obligatoirement préfixés par le morphème le+. Ce le+ sert alors du marqueur d'origine étrangère et départage les emprunts des mots d'origine montagnaise comme classe distincte dans le lexique¹.

-
1. Cette recherche a été subventionnée en partie par le Fond institutionnel de recherche de l'UQAM (1977-1978) ainsi que par le Conseil des Arts du Canada (S74.0275). Je remercie John Reighard et Yves-Charles Morin pour leurs commentaires. Il va sans dire que je suis responsable des erreurs qui peuvent subsister. Mes données sont tirées de séances d'élicitation avec plusieurs Montagnaises de Bersimis : Pierrette Saint-Onge, Angèle Bacon, Delvina Copeau, Jeanne D'Arc Picard pour n'en mentionner que quelques-unes.

1. EMPRUNTS ET "CODE-SWITCHING"

Reyes (1974) distingue, pour rendre compte de la présence d'items lexicaux de l'anglais en espagnol chicano², deux types d'emprunts qu'il oppose aux cas de "code-switching". Selon lui, les emprunts sont ou spontanés ou intégrés. Les emprunts spontanés sont ceux pour lesquels le mot d'origine étrangère est utilisé dans le cadre syntaxique de la langue emprunteuse (ici, l'espagnol chicano) duquel il dépend pour ses marques flexionnelles, sans toutefois qu'il soit adapté phonotactiquement ou phonologiquement au chicano. D'autre part, les emprunts intégrés ("incorporated borrowing") sont ceux où le terme anglais a été adapté phonotactiquement et phonologiquement au chicano. A l'opposé, dans les cas de code-switching, non seulement les séquences anglaises ne sont pas intégrées au chicano mais elles possèdent même leur propre structure syntaxique et sont introduites dans la phrase chicano à des jonctions (noeuds) syntaxiques clairement identifiables. Ces définitions sont certes très controversées dans la recherche contemporaine sur le sujet (voir Pfaff, 1977) mais nous croyons qu'elles satisfont les besoins de notre analyse.

Mon étude n'abordera pas les cas de "code-switching" bien qu'ils soient très fréquents chez les locuteurs bilingues de Bersimis ; je traiterai plutôt des cas d'emprunts intégrés ou spontanés de noms du français. Il est à noter que la frontière entre ce qui est 'intégré' et ce qui est 'spontané' diffère selon les locuteurs de la communauté. En effet, alors que certains emprunts sont intégrés pour tous, il en existe un certain nombre qui sont intégrés pour certains groupes de locuteurs et spontanés pour d'autres. Mon analyse fera état de ces différences.

2. Une variété d'espagnol parlé dans le sud-ouest des Etats-Unis.

2. PRESENTATION DES DONNEES

Selon nos données, le montagnais n'a emprunté que des noms au français. Les emprunts se divisent en deux classes : a) les emprunts avec l'article défini ou pluriel indéfini du français, b) les emprunts sans article. Le montagnais n'est pas la seule langue à avoir emprunté des noms avec article. Le micmac, les langues athapascanes et le dida (langue d'Afrique occidentale parlée en Côte d'Ivoire) présentent aussi cette caractéristique³. La chose est également fréquente dans les créoles. Marguerite Saint-Jacques Fauquenoy (1972) en relève de nombreux exemples en créole guyanais, de même Goodman (1964) dans les créoles de l'Océan Indien. En fait, il semble que ce soit une stratégie normale d'emprunt pour les langues n'ayant pas d'article. Notons également que, règle générale, le nom est emprunté avec l'article défini. En montagnais, il existe cependant des cas d'emprunts avec l'article pluriel indéfini 'des'.

2.1 Les emprunts avec l'article

La très grande majorité des emprunts de noms communs l'a été avec l'article défini singulier ou pluriel : 'l', 'la' ou 'les' ainsi qu'avec l'article pluriel indéfini : 'des'.

En montagnais, comme en créole, l'article perd toute l'indépendance morphologique qu'il a en français : il est en effet impossible d'insérer entre cette particule et le nom un quelconque affixe. De plus, l'article perd, une fois emprunté, tout son contenu sémantique. Les noms préfixés de le- 'les' ou te- 'des' demeurent sémantiquement singuliers ; te- 'des' perd son sens indéfini.

Les emprunts ainsi formés se comportent comme n'importe quel autre N de la langue. Ils peuvent servir de base aux dérivations lexicales ultérieures :

3. Jonathan Kaye, communication personnelle.

/lʌʂu.p/	'soupe'
/tʌtsi.mʌn-lʌʂu.p/	'soupe aux pois'
/lʌʂu.pʌtse.w/	'il fait de la soupe'

Du point de vue de la morphologie flexionnelle, les emprunts avec l'article se comportent également comme des N.

/te.kʌle.p/	'crêpe'
/te.kʌle.pʌt/	'les crêpes'
crêpe	pluriel des noms de genre animé
/nʌ + te.kʌle.p + ʌm/	'ma crêpe'
lère pers.	crêpe possessif

Les emprunts de noms composés français fonctionnent aussi comme des N en montagnais.

/le.vɛ.ʀdəkʂtak/	'verre de contact'
/nʌ + le.vɛ.ʀdəkʂ.tak + ʌm/	
lère pers.	verre de contact possessif

Voici quelques exemples de chaque groupe. Les transcriptions ici seront phonétiques pour la pertinence de l'argumentation ultérieure.

2.1 Les emprunts avec 'l' :

lʌ.hyɛt	'assiette'
lʌ.ʀbit	'arbitre'

2.1.1 Les emprunts avec 'la' :

lʌ.byɛl	'bière'
lʌ.mʌlʌ.h	'mélasse'
lʌmɛʂ	'mèche'
lʌbʌdat ⁴	'patate'
lʌhup	'soupe'
lʌgʌp	'cave'

4. Alterne aussi avec le.bʌdat.

2.1.3 Les emprunts avec 'les' :

le.si.ga.rɛt	'cigarette'
le.gaʷto	'gâteau'
le.kɔ̃se.y	'conseil (de bande)'
le.te.le.fɔ̃n	'téléphone'

2.1.4 Les emprunts avec 'des' :

tʌbwe.bʌl	'poivre'
te.ba.dew	'pâté (tarte)'
te.hu	'chou'
te.gʌlep	'crêpe, disque'

2.2 Les emprunts sans particule

2.2.1 Les noms propres

Tous les noms propres sont empruntés sans article ; voici quelques exemples de prénoms français en montagnais. Les transcriptions correspondent à la prononciation des plus vieux informateurs qui ont adapté ces noms à la phonologie et aux contraintes phonotactiques du montagnais. Les plus jeunes, quant à eux, prononcent ces noms comme en français sauf quand ils nomment un membre plus âgé de la communauté connu sous un nom adapté au montagnais⁵. La liste en est évidemment très longue, je n'en retiens que quelques-uns à titre d'exemples :

pi.gʌdu.lya	'Victoria'
lu.ʒ	'Luce'
li.ha.bet	'Elizabeth'
pyɛl	'Pierre'

5. Ainsi, une dame âgée d'au moins 40 ans et prénommée Suzanne, sera appelée hu.hən alors qu'une autre de 20 ans sera appelée zūzən.

2.2.2 Voici des exemples de noms communs empruntés sans article :

a.gʌli.həw	'anglais'
pu.di	'bouteille'
ka.lu	'carreau (jeu de cartes)'
pi.nugu	'bingo'
mi.nu.ʒ	'chat (minou)'
tsʌgʷʌləw	'chocolat'
hi.ba.y	'cipaille'
ka.wtʂu	'caoutchouc (pneu)'
tʌlep	'trèfle (jeu de cartes)'
pa.bʌlʌma.n	'bonbon (paparmane)'
a.nʌhe.liw	'ange'
pi.ne.gʌn	'vinaigre'

3. L'INTEGRATION PHONOLOGIQUE DES EMPRUNTS

Les transcriptions phonétiques des emprunts cités au point 2 correspondaient sauf pour les noms propres à la prononciation de deux informatrices âgées respectivement de 27 et 32 ans, et parfaitement bilingues. Certains emprunts sont tout à fait intégrés à la structure phonologique du montagnais alors que d'autres sont prononcés comme ils le seraient en français, correspondant ainsi à ce que Reyes appelle des "emprunts spontanés".

3.1 Les emprunts intégrés

3.1.1 Le montagnais de Bersimis possède six voyelles phonologiques dont quatre longues /a./, /i./, /e./ et /u./ et deux brèves /ʌ/ et /u/.

Dans les emprunts phonologiquement intégrés, toutes les voyelles du français qui ont un correspondant direct en montagnais sont prononcées telles quelles.

La voyelle antérieure fermée ronde [ü] du français devient la non arrondie [i] en syllabe accentuée :

le.du.bi.s 'autobus'

La voyelle [ü], en syllabe inaccentuée et toutes les autres voyelles rondes du français dans toutes les positions, sont prononcées [u.].

hu.han	'Suzanne'
ka.lu ⁶	'carreau (aux cartes)'
kum	'Côme'
ma.tyu	'Mathieu'
mu.nik	'Monique'

Les voyelles basses /a/ et /ɑ/ sont prononcées [a.] qu'elles soient ou non arrondies comme c'est le cas en finale absolue en français du Québec.

ka.lu	'carreau'
pi.gɑdu.ɫya	'Victoria'

Les /ɛ/ du français sont prononcés [e.] sauf s'ils sont en syllabe fermée accentuée, position dans laquelle les /e./ du montagnais sont ouverts en [ɛ].

pi.ne.gʌn	'vinaigre'
la.byɛɫ	'bière'

3.1.2 Le système consonantique du montagnais de Bersimis se profile sur le modèle suivant :

3 occlusives /p/ /t/ /k/ et une vélaire labialisée /kʷ/
 les nasales /m/ et /n/, les fricatives /s/ et /ʃ/,
 l'affriquée /ts/ et une liquide /l/.

6. Les longues sont abrégées en position accentuée.

Les consonnes du français qui sont prononcées au même lieu d'articulation sont reprises telles quelles en montagnais. Dans les emprunts intégrés, les /R/ du français sont remplacés en montagnais par la liquide /l/.

ka.lu 'carreau'

Les fricatives /f/ et /v/ du français sont réalisées /p/ en montagnais

lʌqap 'cave'

Le montagnais n'a pas d'opposition entre les sourdes et les sonores. Toutes les consonnes sont toujours sourdes en position initiale ou finale de mot alors que les segments [-continu], occlusives et affriquées, sont voisés à l'intervocalique.

Les emprunts intégrés suivent cette distribution.

pu.di 'bouteille'
le.bʌdat 'patate'

Les /ʃ/ du montagnais sont prononcés [h] à l'intervocalique et sont variables dans les autres positions. On entendra donc plusieurs [h] dans les emprunts intégrés.

te.hu 'chou'

Ces quelques exemples n'épuisent pas l'ensemble des correspondances entre le français et le montagnais dans les emprunts intégrés. Mon but n'est cependant pas d'en faire ici une énumération exhaustive mais plutôt de jeter les bases d'une analyse qui permette de distinguer les emprunts des emprunts spontanés.

3.1.3 Les emprunts intégrés respectent les contraintes phonotactiques du montagnais. Nous en avons vu un exemple clair en 3.1.2 dans la distribution des sourdes et des sonores dans le mot. Les emprunts intégrés se conforment également à une autre contrainte phonotactique

qui interdit les amas de consonnes autres que šk, šp et st. En effet, les amas de consonnes du français seront scindés par l'épenthèse d'une voyelle brève /ʌ/ lors de leur intégration au montagnais.

tʌlep	'trèfle'
tegʌlep	'crêpe'
pi.g du.lya	'Victoria'

3.2 Les emprunts non intégrés

A l'instar de ceux qui sont présentés en 3.1, les emprunts non intégrés sont prononcés en montagnais exactement comme ils le seraient dans la langue d'origine. On y retrouvera tels quels tous les segments du français qui sont inexistantes en montagnais. Ce type d'emprunt n'est pas soumis non plus aux règles d'alternance phonologique du montagnais et ne respecte pas les contraintes phonotactiques propres à cette langue.

4. PRODUCTIVITE DE L'EMPRUNT EN le.-

Je vais maintenant procéder à la mise en ordre de ce qui semble être l'anarchie dans les mécanismes d'emprunts des noms du français. Nous venons de voir que chez un même locuteur, on retrouve des emprunts parfaitement intégrés alors que d'autres y sont rebelles. Par ailleurs, certains emprunts, comme je l'ai montré au point 2, se font avec l'article défini 'la', 'l'', ou 'les', d'autres avec le partitif 'des', d'autres encore sans article. La question se pose pour savoir si les emprunts se font au hasard ou, sinon, quels sont au juste les mécanismes productifs de formation des noms d'emprunt et en quoi ils diffèrent des autres. Je montrerai que même si elles sont variables historiquement (c'est-à-dire avec l'article défini ou partitif, ou sans article), les voies d'accès des mots français au lexique montagnais ont maintenant évolué en un procédé unitaire et productif : tous les nouveaux emprunts se font par préfixation de le.- à un nom du français. Il s'agit donc d'une règle distincte de formation de néologismes à base française en montagnais.

a) le.- n'est pas un simple calque de l'article 'les' en français. Son utilisation en montagnais est bien différente de celle du français. On voit difficilement comment le.- de le.si.mã 'ciment', de le.šu.ma.ž 'assurance chômage', de le.kō.sɛy 'conseil de bande', de le.kafe 'café' pourrait avoir le 'les' du français comme origine. Tous ces mots ont un sens singulier en montagnais, comme d'ailleurs tous les emprunts en le.-. Sémantiquement, le le.- montagnais est complètement vide. Le montagnais a donc emprunté un morphème au français mais lui confère une fonction bien différente de celle qu'il a dans la langue source.

b) Les emprunts en le.- sont pour la très grande majorité d'origine récente. Ce sont les seuls en effet à ne pas être intégrés phonologiquement et phonotactiquement au montagnais. Nous venons de montrer que certains emprunts étaient "intégrés" au niveau phonologique et phonotactique : ce sont les emprunts faits avec la., lʌ., ou tɛ. ou sans préfixe alors que les emprunts "spontanés", non intégrés phonologiquement au montagnais sont préfixés de le.-. Le fait qu'il ne soient pas intégrés est un symptôme de leur introduction récente dans la langue par des locuteurs bilingues. Si l'on examine en annexe la liste des emprunts préfixés de le.-, on s'aperçoit très vite qu'ils dénotent pour la plupart des objets d'introduction récente dans la vie montagnaise : pizza, sac à main, skidoo, chèque, etc... D'autre part, nous avons trouvé quelques cas de régularisation de certains noms empruntés jadis au français sans article et qui sont maintenant utilisés par les jeunes avec le.-. Lemoine, dans son dictionnaire fait à Bersimis à la fin du siècle dernier, mentionne kape 'café' et tamat pour 'tomates'. Nos informatrices utilisent aujourd'hui le.ka.fe et le.tu.mat ou le.tamat. Une réanalyse du même type a été effectuée dans le cas de certains noms empruntés avec un article autre que le.-. Lemoine donne lapatat et tepatat pour 'patate' alors que mes informatrices, elles, alternaient entre lʌbʌdat et le.bʌdat. On peut croire que le même type de phénomène

est à l'oeuvre dans le.to.bis 'autobus' où la première voyelle est prononcée [e.] par régularisation sur le modèle des emprunts avec un le.- initial.

J'ai remarqué également que beaucoup d'emprunts en le.- qui ne dénotent pas des entités d'introduction récente chez les Montagnais ont chez les locuteurs plus âgés de la communauté des cognats montagnais. C'est dire que dans certains cas, bien qu'il existât des termes d'origine, les plus jeunes membres de la communauté préfèrent utiliser un emprunt au français. Ces derniers le font bien sûr avec le.- initial. Voici quelques exemples de termes d'origine montagnaise qui ont été remplacés aujourd'hui (par les plus jeunes) par l'équivalent français précédé de le.-. J'omets le terme d'emprunt utilisé par les jeunes qui est d'ailleurs facile à inférer du français.

kalukunau (Lemoine) ⁷	'gâteau'
ka.mʌʌʃi.s pʌkwe.ʃʌkʌn	"
tsi.ste.ma.w	'cigarette'
wi.a.ʃ	'steak'
kaishkuashut-pukuejiken (Lemoine)	'toasts'
ni.pi.tte.w-ula.kʌn	'cendrier'
uška.tya.pi	'carottes'
lekap (Lemoine)	'cartouches'
ka.i.mi.tʌna.nut	'téléphone'
ka.mukua.t uška.tya.pi.	'hettes'
ka.ya.pʌʃa.pe.tsʌʃʌt	'spaghettis, nouilles'

7. Les noms suivis de (Lemoine) ont été tirés du dictionnaire de ce dernier. Les cas où cette spécification n'est pas fournie sont le fruit du travail d'enquête de l'auteur auprès des personnes plus âgées. Les transcriptions sont phonologiques.

Il apparaît donc que les mots d'emprunts en *le.-* sont d'introduction plus récente que les autres dans la langue et que l'utilisation de ce préfixe, soit présentement la seule manière productive de former les noms d'emprunt. Cette stratégie d'emprunt marque dans le lexique ces termes comme étant d'origine étrangère ce qui, présument, contribue à freiner chez les locuteurs bilingues leur intégration tant phonologique que phonotactique au montagnais. Dans certains cas en effet, j'ai même constaté des réanalyses "francisantes" de certains mots par ailleurs "intégrés" au lexique montagnais. Ainsi 'cravate' est prononcé *le.kʌʌ.bat* par les plus vieux locuteurs mais *le.kravat* par les plus jeunes. Selon la même distribution, j'ai entendu *le.ma.li.nat* et *le.ma.ri.na.d* 'marinades'. Dans la mesure où il est socialement prestigieux d'être bilingue dans cette communauté, on peut interpréter ces réanalyses comme des régressions d'origine normative.

Un excellent test de la productivité de la règle de préfixation de *le.-* pour la formation des noms d'emprunt consiste à demander aux informateurs de traduire en montagnais des phrases comportant un nom français pour lequel il n'existe pas d'équivalent lexicalisé en montagnais. Invariablement, les locuteurs utilisent pour la traduction le nom français préfixé de *le.-* comme dans les phrases suivantes, et ce, suivant le pattern de tous les emprunts "spontanés".

- a) *nʌmwɑ.w* *le.brɔkɔli*
 manger lère sing. brocoli
 'Je mange du brocoli'
- b) *nwi.ste.n* *le.pa.pri.kɔ*
 aimer manger lère sing. paprika
 'J'aime manger du paprika'

En résumé, les emprunts montagnais au français se divisent en deux classes : a) les emprunts spontanés avec *le.-* généralement plus

récents, non intégrés phonologiquement ni phonotactiquement, qui constituent la grande majorité des emprunts ; b) les emprunts intégrés, d'origine plus ancienne, adaptés à la structure phonologique et phonotactique, que les locuteurs ne reconnaissent pas comme des emprunts.

Les premiers correspondent de nos jours à la façon productive d'intégrer les mots du français ; la très grande régularité dans leur formation permet de les isoler comme terme d'emprunt parmi tous les autres mots du lexique. Cette règle de formation de mot ayant pour base des mots d'origine française n'est donc pleinement productive que pour les locuteurs bilingues. Alors que traditionnellement on avait recours à des stratégies disparates d'emprunt, en utilisant en montagnais la forme la plus couramment entendue en français et en modelant le nouvel item au moule phonologique et phonotactique montagnais, on assiste aujourd'hui à une bilinguisation progressive du lexique de cette langue. Alors que les emprunts effectués par les unilingues, qu'ils soient faits avec ou sans l'article, perdraient automatiquement leur structure morphologique interne pour se comporter comme des éléments monomorphématiques d'origine, les emprunts d'aujourd'hui sont imperméables à la composante phonologique du montagnais. Ces noms devront donc porter un trait diacritique quelconque qui les soustraira à l'action des règles phonologiques et des contraintes phonotactiques.

Par ailleurs, si l'on examine en annexe la liste des emprunts au point d) dont tous (à l'exception peut-être de 'assiette') sont des emprunts récents et spontanés (non intégrés), on s'aperçoit que les emprunts à voyelle initiale se font avec [l-] et non avec /le.-/. Or, il n'existe pas en montagnais de règle d'élision de /e./ devant voyelle. Il faut donc postuler une règle d'allomorphie qui ajuste la forme du morphème /le.-/ devant voyelle par élision de /e./.

5. LE STATUT DES EMPRUNTS DANS LA DESCRIPTION DU MONTAGNAIS

Dans le cas qui nous préoccupe, la productivité de la règle de préfixation de *le.-* a été démontrée. Cette règle opère sur des noms de lexique français pour former un nouveau nom en montagnais. En ce sens, la règle qui préfixe *le.-* à des noms français sert de mécanisme d'intégration au lexique montagnais. Dans la mesure où la règle est pleinement productive, tout locuteur bilingue (c'est-à-dire tout locuteur qui connaît le lexique qui sert d'entrée à la règle) a accès à la structure morphologique interne des formes en *le.-*. Les noms en *le.-* sont donc pleinement transparents pour ces locuteurs.

D'un point de vue explicatif, la question se pose évidemment de savoir pourquoi des locuteurs parfaitement bilingues, connaissant donc le statut lexical des noms qu'ils empruntent, ont recours à ce mécanisme d'emprunt. En fait tout se passe comme si les noms français étaient empruntés en tant que radical dépendant et ne pouvant apparaître dans la phrase que comme formes liées préfixées en *le.-*. Or, le montagnais possède déjà une classe de noms qui ont cette propriété morphologique d'être obligatoirement préfixés d'un morphème dans les formes de surface. La plupart des parties du corps ainsi que les termes de parenté existent sous la forme de racines dépendantes, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas apparaître en surface comme formes libres mais doivent obligatoirement être préfixées d'un morphème indiquant la personne du possesseur. En ce sens, l'emprunt des noms français au montagnais, comme formes liées, n'est pas comme tel un procédé ad hoc dans cette langue puisqu'il existe déjà une classe de noms qui ont le même statut.

6. CONCLUSION

En résumé, nous avons montré que les stratégies d'emprunt du montagnais au français, à l'origine incohérentes, ont donné lieu à un mécanisme original de formation de noms à base française. Ce changement morphologique a ceci d'intéressant qu'il crée dans la langue un nouveau morphème (mais vide de sens) qui sert uniquement de mécanisme formel de marquage des emprunts dans le lexique. En ce sens, on est en droit de supposer l'existence d'une règle de redondance lexicale qui analyse les mots préfixés de *le-* et assigne le trait [+ étranger] (ou [+ français]) au radical. Cette règle agit à rebours, dans le sens de la création d'emprunts nouveaux, en préfixant *le+* à toute racine portant les mêmes traits.

Lynn Drapeau
Université du Québec à Montréal

Liste des formes relevées⁹

a) sans article

ma.tʌle.t	'mantelet'
uka.li.stiun (Lemoine)	'eucharistie'
ka.utsʌʂu	'caoutchouc, pneu'
ʂi.pa.y	'cipaille'
tsʌkula.w	'chocolat'
mi.nu.ʂ	'chat'
ka.lu	'carreau (jeu de cartes)'
a.kʌli.ʂa.w	'anglais'
pu.ti	'bouteille'
pi.nuku	'bingo'
kawpi.	'café'
ka.pe (Lemoine)	"
tʌle.p	'trèfle'
pa.pʌlʌma.n	'bonbon, paparmane'
a.nʌʂe.li.w	'ange'
pi.ne.kʌn	'vinaigre'
pi.k	'pique (jeu de cartes)'

b) avec l'article indéfini pluriel

tʌpwe.pʌl	'poivre'
ta.pa.te.w	'tarte'
te.ʂu	'chou'
te.kʌle.p	'crêpe, disque'

9. La transcription est phonologique sauf dans les emprunts de la classe e).

c) avec l'article défini 'la'

la.mʌla.ʃ	'mélasse'
la.pye.l	'bière'
lʌmɛʃ	'mèche (de la lampe)'
lʌpʌta.t	'patate'
lʌʃu.p	'soupe'
lʌka.p	'cave'
lʌʃʌku.pʌʃ	'soucoupe'
la.we.t	'ouate'

d) avec l'article 'l''

le.põž	'éponge'
la.ʃye.t	'assiette'
la.ɾbi.t	'arbitre'
lo.ʃa.pɛl	'eau de Javel'
la.tɛ.n	'antenne (du téléviseur)'
lɛs0ɛs.	'laine d'acier (la marque S.O.S.)'

e) avec l'article 'le'

le.kõ.se.ye	'conseiller (au conseil de bande)'
le.kõ.se.y	'conseil de bande'
le.sa.la.t	'laitue, salade'
le.spa.gɛ.tsi	'spaghetti'
le.su.si.s	'saucisse'
le.si.ga.ɾ	'cigare'
le.si.ga.ɾɛt ~ le.si.ga.lɛt	'cigarette'
le.tust	'toasts (rôties)'
le.tɔmat	'tomates'
le.sǎdal	'sandale'
le.ka.ɾtuʃ	'cartouche'
le.te.le.fɔn	'téléphone'
le.kla.pa.t ~ le.kɾavat	'cravate'

le.su	'snow(mobile)'
le.bet	'betterave'
le.ka.ni.s	'canistre, boîte de conserve'
le.bi.sik	'bicycle'
le.sakɔs	'sacoche'
le.do.bi.s	'autobus'
le.ba.rwet	'brouette'
le.ʃu.ma.ʃ	'assurance-chômage'
le.să.driye	'cendrier'
le.ka.rɔt	'carotte'
le.pi.dzɔ	'pizza'
le.pa.te.ʃinwa	'pâté chinois'
le.nuy	'nouilles'
le.si.mă	'ciment, béton'
le.po.tu	'poteau'
le.ski.du	'skidoo'
le.ga.to	'gâteau'
le.stek	'steak'
le.ma.ri.na.d ~ le.ma.li.na.t	'marinades'
le.sakamĕ	'sac à main'
le.tʃĕk	'chèque'
le.bazilik	'basilic'
le.be.ki.y	'béquille'
le.brɔʃ	'broche'
le.brɔsada	'brosse à dents'
le.ka.fe	'café'
le.kafʌtsyɛ.R	'cafetière'
le.ka.nɛl	'canelle'
le.sădɛR	'cendre'
le.sibulet	'ciboulette'

le.kɔlye	'collier'
le.kɔmɛt	'Comet (récurant)'
le.kɔrni.ʃʃ	'cornichon'
le.krɔʃɛ	'crochet'
le.kũ.rɔð	'cure-dents'
le.de.ɔɔɔrɔ	'déodorant'
le.dziksɔnɛ.R	'dictionnaire'
le.dra.no	'Drano (solvant)'
le.fʌɔdʌɔrye	'feuille de laurier'
le.fi.nzɛRb	'fines herbes'
le.fli.si	'Fleecy (assouplisseur de tissus)'
le.fu.R	'four'
le.fyu.z	'fusible ("fuse")'
le.ʒɛ.ʒɛ.b	'gingembre'
le.kɔtɛks	'serviette sanitaire'
le.maskarɔ	'mascara'
le.mask	'masque'
le.marʒɔɔɔɔɔ	'marjolaine'
le.mayɔnɛ.z	'mayonnaise'
le.kɔfr	'camphre'
le.mɔp	'moppe'
le.mʌskad	'muscade'
le.naprɔ	'napperon'
le.papyɔdʌɔmi.niyɔm	'papier d'aluminium'
le.pa.pri.kɔ	'paprika'
le.pɛRsi	'persil'
le.pla.stsi.k	'plastique'
le.pu.bɛɔ	'poubelle'
le.fri.ʒi.dɛR	'réfrigérateur'
le.Rɔ.bi.nɛ	'robinet'
le.rɔmarɛ	'romarin'
le.sɔ.Ryɛt	'sariette'

le.so.stabasko	'sauce Tabasco'
le.so.ssoya	'sauce soya'
le.so.ž	'sauge'
le.si.RODERAB	'sirop d'érable'
le.RADZYO	'radio'
le.tampaks	'tampax'
le.te.le.fon	'téléphone'
le.tě	'thym'
le.VERDƏKŠTAK	'verres de contact'
le.vi.ks	'Vicks (pastilles)'
le.vi.nƏGRƏT	'vinaigrette'
le.vi.ta.mi.n	'vitamine'
le.yo.gu.R	'yogourt'
le.zip	'fermeture-éclair (zipper)'
le.skotšte.p	'scotch tape (ruban adhésif)'
le.pla.stAR	'plaster (sparadrap)'
lepi.mă	'piment'

BIBLIOGRAPHIE

- GOODMAN, Morris F. (1964), *A comparative Study of Creole French Dialects*, Mouton, La Haye.
- LEMOINE, Georges (1901), *Dictionnaire français-montagnais*, Heintzemann Press, Boston.
- MAILHOT, José et Kateri Lescop (1977), *Lexique montagnais-français*, dossier 29, Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Québec.
- PFAFF, Carol (1977), *Processes of Language-Mixing : Spanish/English Code Switching*, Communication présentée au Congrès international de linguistique, Vienne.
- REYES, R. (1974), *Studies in Chicano Spanish*, Thèse de doctorat inédite, Harvard University.
- SAINT-JACQUES-FAUQUENOY, Marguerite (1972), *Analyse structurale du créole guyanais*, Etudes linguistiques, no XIII, Klincksieck, Paris.